

## LA PAROLE EST À NOUS

En publiant *Ici les habitants*, nous voulons que le maximum d'habitants puisse être tenu au courant de ce qu'il se passe au sein de la com com Creuse Grand Sud. Vous pouvez demander à le recevoir par mail, le trouver sur facebook, l'imprimer et le diffuser autour de vous.

**Photocopiez-le, déposez-le chez les commerçants, distribuez-le à vos voisins.**



Mardi 28 mars 2017

**Des habitants parlent aux habitants**  
Communauté de communes Creuse Grand Sud

n°32

**Prochaine réunion du conseil communautaire**

**Jeudi 13 avril**

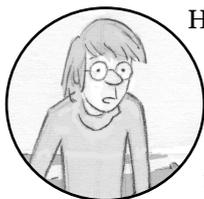
(sous réserve de modification)

**Heure, lieu et ordre du jour à venir.**

### LES RÉUNIONS COM COM, ÇA SE PRÉPARE !

**Mercredi 15 mars, à Saint-Maixant, une réunion de quelques élus et habitants a eu lieu pour préparer le conseil communautaire qui s'est tenu le lendemain. La Petite souris y était. Pour compléter son compte-rendu paru dans le n°31 d'Ici les Habitants, voici ce qu'elle y a entendu.**

**Le chiffrage par postes existe ... en partie !**



Hippolyte Reauvitte a effectué une plongée en apnée dans le compte administratif 2016. Il en est ressorti hagard et surexcité : « *des éléments*

*de chiffrage par postes existent, si, si, il faut aller chercher dans les pages 35 à 65 du CA 2016 !!!* ». Après avoir repris son souffle et ses esprits, il a fini par expliquer de façon à peu près cohérente que l'on peut effectivement trouver une « présentation croisée par fonction », qui attribue recettes et dépenses (en investissement et en fonctionnement), à de grands chapitres. Ces grands chapitres ne correspondent pas – ce serait trop beau – aux compétences précises, mais permettent quand même d'en avoir une idée générale. Comme la plus grosse partie du budget (4,3 millions en dépenses et 5,7 millions en recettes de fonctionnement) n'est pas ventilée mais figure en « services généraux des administrations », il ne s'agit pas vraiment d'une présentation analytique. En effet, les 1,4 millions de solde positif de ces services généraux sont constitués en grande partie des dotations et recettes générales qui doivent servir à financer justement les différents postes. Toute la question reste alors de savoir quels postes financer en priorité et à quelle hauteur.

## ENTENDU, OUI, GLANÉ, NOTÉ, CAPTÉ

### Sur les comptes :

« *On a besoin d'un état des lieux des compétences avec un chiffrage précis de leurs coûts, et de connaître les besoins pour l'avenir.* »

« *Si la com com n'arrive pas à sortir les chiffres, est-ce que nous, citoyens, on peut aider ?* »

« *On n'a pas forcément besoin d'une comptabilité analytique ultra-précise. Il suffit de voir les coûts directs, ce qui sera immédiatement économisé si la compétence est supprimée. On sait bien que les charges générales (administration, etc.) ne diminuent pas fondamentalement si on enlève un secteur : donc, pas besoin de se casser la tête à chercher des clés de répartition.* »

### Sur le projet de la com com :

« *Il faut arriver à une définition de l'intérêt communautaire.* »

« *Et définir un projet de territoire.* »

« *On pourrait faire une commission par compétence, avec des citoyens et des élus.* »

« *Le territoire intercommunal, c'est le territoire le plus adapté à la compétence enfance-jeunesse. Et c'est aussi la compétence la plus adaptée, la plus nécessaire à ce territoire.* »

« *L'enfance jeunesse, c'est une compétence stratégique pour l'avenir.* »

### Sur la situation financière :

« *Vendre le FAM ? Mais c'est la seule chose qui rapporte !* »

« *Les communes ne peuvent pas se positionner tant que la com com n'a pas chiffré.* »

« *Chaque vice-président est attaché à sa compétence et ne veut pas la lâcher.* »

« *Il faut laisser passer le traumatisme de la faillite pour se remettre à penser sereinement.* »

« *On n'a qu'à baisser tous les budgets de 10%...* »

« *Attention aux tabous, à ce dont on n'ose pas parler. Par exemple : augmenter les impôts ; le risque de faillite à Aubusson ; l'image de la com com ...* »

« *Sabrer dans les dépenses, c'est une chose. Mais on peut aussi optimiser les recettes (piscine ...).* »

« *Est-ce que la com com ne rend pas trop de FNGIR ? Échéance de révision : le 31 mars 2017 !!!* »

« *Et le loyer du bâtiment que la com com loue à la ville d'Aubusson pour ses*

bureaux ? Il semble qu'il soit très surévalué : révision possible ? Ou déménagement ? »

« **Même si le budget proposé pour 2017** n'est pas satisfaisant, il pourrait être voté, mais conditionné à un calendrier strict de travail et d'avancement des commissions, que la com com soit sous tutelle ou pas. »

« **La DRFIP** avait mis un calendrier strict de fonctionnement, avec des chiffrages précis à sortir avant la fin décembre, et on voit bien qu'il n'a pas été respecté. »

« **Il faut comprendre les causes** de la dégringolade financière : par exemple, le désengagement de l'État y est aussi pour beaucoup. »

« **La bonification de la DGF sera perdue** s'il n'y a pas 6 compétences dans le chapitre obligatoire cette année, et 9 à partir de l'an prochain. Dans la proposition actuelle, il n'y en a que 5, c'est un peu ballot. »

## Sur la voirie :

« **Des investissements en matériel ont été faits.** Certains ne veulent pas revendre de peur de la décote. Mais quand on est en faillite, on met ses bijoux au clou et tant pis pour la décote. »

« **La com com pourrait redonner la compétence voirie aux communes,** et intervenir pour elles avec son personnel et son matériel, en se faisant payer. Mais les communes n'ont pas intérêt à ça : il vaut mieux qu'elles fassent intervenir un prestataire extérieur pour pouvoir récupérer le FCTVA. »

« **Quand les communes s'occupent de la voirie,** elles le font à meilleur coût, en étant plus économes. »

« **Il y aurait un accord au sein de la com com pour garder la compétence voirie,** mais ne pas faire beaucoup de travaux pendant 3 ans. On garderait ainsi le personnel (3 personnes), qui pourrait travailler pour les différentes communes. »

## Sur le fonctionnement :

« **Il faut exercer une vigilance,** les élus comme les citoyens. »

« **Il faudrait envisager d'avoir des animateurs de réunion,** qui aideraient à prendre des décisions dans les commissions. »

« **Est-ce que tous les élus,** et pas seulement les conseillers communautaires, ne devraient pas recevoir les rapports et les documents des conseils communautaires ? C'est un problème dans les communes où le maire ne fait pas circuler l'information, et où les autres élus ont les documents grâce à ... Ici les Habitants. »

« **La com com a manqué de vigilance.** Nous avons tous manqué de vigilance. Il nous faut travailler à rétablir la situation. »

## Entendu quelques jours plus tard :

« **Ce qui m'a vraiment bluffé à Saint-Maixant,** c'est la qualité des interventions des non-élus, et les compétences qui existent au sein de la population. »

## Enfin est-ce que certains élus n'appellent pas la tutelle de leurs vœux ?

*La question a été posée, à la réunion préparatoire de Saint-Maixant l'autre soir.*

**Il est vrai** que nous, les habitants, nous avons l'impression :

> **que d'un côté, certains veulent tourner la page** et sortir de cette crise rapidement maintenant. Pour ça, ils sont prêts à faire des concessions non marginales : vente de plus d'actifs que le simple FAM, réduction de leur part de FPIC, de leur attribution de compensation. Mais en contrepartie, ils exigent une mise à plat des compétences et un engagement calendaire concret pour élaborer le nouveau projet de développement.

> **Que d'autres ressassent inlassablement les erreurs et manquements,** semblant signifier qu'ils ne quitteront pas la scène de crime sans le verdict avec le nom du ou des coupables ! En faisant ainsi, ils bloquent toute initiative de tentative de sauvetage du navire comcom qui se dirige vers la tutelle.

**Cependant,** peut-on certifier que les premiers se soucient comme d'une guigne du résultat des enquêtes en cours ? Non bien sûr. Et que les seconds veulent la peau de l'intercommunalité en l'envoyant au casse pipe ? Pas davantage.

**La faillite** a été formalisée par la DRFIP au début de l'automne. Le rapport propose un calendrier de travail sérieux avec rendu de la copie (budget primitif avec économie de 900 000 € de fonctionnement) à proposer aux communes fin décembre 2016. Or, dans la réalité, quelques commissions ont bien commencé un travail resté inachevé et tout à coup, début mars 2017, une proposition est sortie du chapeau et mise comme un couteau sous la gorge des communes en les sommant de faire les efforts ! Cette proposition désespérée n'est-elle pas elle aussi un chemin vers une tutelle déguisée ? Une figure de style politique pour tenter de sortir de l'impasse par le haut : « la tutelle ? C'est la faute des maires qui n'ont pas voulu ! »

**Nous, les habitants,** ce que nous demandons aux élus, c'est un devenir qui nous fasse rêver, dans lequel nous puissions continuer à vivre avec nos familles, à faire des projets. Un territoire qui nous ressemble et qui nous rassemble autour d'une identité. La faillite, les querelles de personnes, les manœuvres politiques, ça ne nous ressemble pas.

**La tutelle,** c'est une solution pour sortir du gouffre, peut être pas la pire, mais ce qui nous ennuie, c'est que c'est une solution seulement comptable : on gèle les investissements et les projets, on vend tout ce qu'on peut et s'il en manque pour rembourser les dettes, on augmente les impôts. La vie du territoire, le besoin des familles, des entreprises, du tissu associatif, rien de tout cela n'entre en ligne de compte. Mais on a malheureusement l'impression en écoutant les avis des uns et des autres, de tous ces élus qui veulent « éviter la tutelle à tout prix », que leur vision comptable est la même. On diminue les enveloppes de X %, on pratique l'investissement zéro, bref on enfle un corset au territoire sans même se demander s'il reste un territoire vivant ainsi maltraité.

**Les habitants attendent un projet de vie.**